

# SAINT-CYR L'ÉCOLE TENNIS DE TABLE (SCETT)



J.O. DU 19 JUIN 2015, N°1728

Mairie - 1 Square de l'Hôtel de Ville, 78210 SAINT CYR L'ÉCOLE

**Tél : 06 38 39 38 31**

**E-mail : scett78@hotmail.com**

**Site internet : <http://www.scett.clubeo.com>**



## FIGHE D'INSCRIPTION SAISON 2018/2019

### RENSEIGNEMENTS:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Né(e) le: ..../..../.... Sexe: M / F  
Âge:           Enfant/ Adolescent (-18ans)/ Adulte  
Adresse: \_\_\_\_\_ Commune: \_\_\_\_\_  
Code Postal: \_\_\_\_\_  
Tél Domicile/Portable: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_  
Nationalité (si compétition): \_\_\_\_\_  
Nouvelle inscription/Renouvellement: \_\_\_\_\_  
Tennis de table en compétition? OUI           NON

### TARIFS ADHESION:

Catégories d'âge	Cotisation résidents St Cyr (*)	Licence loisirs	Licence compétition	Criterium Individuel (départemental)	Championnat par Equipes
Adultes (2000 et avant)	75 €	13 €	47 €	39 €	22 €
Jeunes : Juniors (nés en 2001 jusqu'en 2003)	75 €	13 €	47 €	24 €	22 €
Jeunes : Cadets / Minimes (nés en 2004 jusqu'en 2007)	65 €	5,75 €	30 €	24 €	7 €
Jeunes : Benjamins / Poussins (nés en 2008 jusqu'en 2011)	65 €	3,65 €	24 €	24 €	7 €
Jeunes : 4-7 ans (nés en 2012 et après)	65 €	3,65 €			

(\*) Extérieurs non résidents à St Cyr (applicable uniquement la première année) – Tarif joueur « muté » - Tarif licencié autre club tennis de table : 20 € en supplément.

### CONDITIONS DE PAIEMENT / REDUCTIONS : (\*\*)

Réduction famille : - 15 € (à partir du 2ème) / - 30 € (à partir de la 3ème personne de la famille et plus)

Réduction projets club SCETT: ping féminin - 10 € / sport-santé & 60 ans et plus au 01/09/2018) - 10 €

Spécial Parent (pour jouer uniquement avec votre (vos) enfant(s) samedi AM ou dimanche matin sauf si compétition) : - 30 €

Mode de paiement:

Espèces :

Chèque :

Autres (chèque associatif, coupon sport, chèque vacance...) :

(\*\*) possibilité d'étaler le règlement en 2/3 fois

# SAINT-CYR L'ÉCOLE TENNIS DE TABLE (SCETT)



J.O. DU 19 JUIN 2015, N°1728

Mairie - 1 Square de l'Hôtel de Ville, 78210 SAINT CYR L'ÉCOLE

**Tél : 06 38 39 38 31**

**E-mail : scett78@hotmail.com**

**Site internet : <http://www.scett.clubeo.com>**



## HORAIRES SALLE EMP

Jours	Adultes & Juniors (à partir de 16 ans)		Jeunes (4 à 15 ans)	
	Horaires	Observations	Horaires	Observations
Lundi	19h30 à 21h00	<b>Entraînement dirigé</b> Féminines et adultes compétition	17h00 à 18H00  18h00 à 19h30	<b>Animation 4/7 ans</b>  <b>Entraînement dirigé</b> Jeunes compétition
Mercredi	20h30 à 22h30	<u>Libre adultes</u>	14h00 à 18h00	<b>Entraînement dirigé</b> <u>débutants/moyens/confirmés</u>
Jeudi	20h00 à 22h30	Libre adultes		
Vendredi	20h00 à 22h30	<u>Compétition adultes</u>		
Samedi	15h30 à 18h00	<u>Compétition féminines</u> <b>ou</b> Libre adultes + Parent/Enfant	14h20 à 18h00	<u>Compétition jeunes</u> (6 samedis) <b>ou</b> Libre jeunes
Dimanche	08h00 à 15h00	<u>Compétition adultes</u> <b>ou</b> Libre adultes + Parent/Enfant		

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS (\*) ATTESTATION DE DÉCHARGE

Je soussigné(e):

autorise mon enfant :

à pratiquer le Tennis de Table au SCETT.

J'autorise les dirigeants, et/ou éducateurs sportifs de l'association à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident survenant à l'enfant, y compris l'admission dans tous les établissements hospitaliers ou similaires.

J'autorise les dirigeants, et/ou éducateurs sportifs, et/ou parents accompagnateurs à transporter l'enfant dans leurs véhicules lors des déplacements dans le cadre de l'activité sportive : OUI / NON

J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) après la séance d'entraînement : OUI / NON

J'autorise la prise de photos (et publication dans les médias) : OUI / NON

**La signature doit être précédée de la formule « lu et approuvé »**

(\*) Les mineurs adhérents ne sont encadrés que pendant les heures de cours auxquels ils sont effectivement inscrits et présents (s'assurer de la présence de l'encadrement). En dehors de ces horaires, les mineurs demeurent sous la seule responsabilité de leurs parents.

**Le certificat médical / questionnaire médical (si renouvellement) pour la pratique du tennis de table est obligatoire.**

(A remettre avant la première séance. Celui-ci sera conservé par le club)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des offres commerciales d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire.

Fait à Saint-Cyr l'Ecole le : .../.../....

Signature (précédée de la formule « lu et approuvé »)